

COMPTE-RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE DU BRIDGE-CLUB DE VILLERS-COTTERETS 28 SEPTEMBRE 2018.

Rapport moral et d'activité

Cette année, nous n'avons fort heureusement pas eu de décès de membres de notre club. En revanche, nous assurons encore de toute notre sympathie Marcel LEFEVRE, qui a eu la tristesse de perdre son épouse l'été dernier.

Plusieurs accidents, de natures variées, sont toutefois à déplorer. En ont été les victimes, Brigitte HERMAND, Annette GAUTIER, Marie-Françoise MASCITTI. Quelques nouvelles de ces dernières, Annette et Brigitte sont présentes, Marie-Françoise ne peut encore se déplacer. Tous nos vœux de rétablissement.

J'ai assisté le 15 septembre dernier à Reims à l'assemblée générale annuelle ordinaire du Comité de Champagne. Je vous fais part des grandes lignes du rapport moral du Président Jean-Pierre POTELETTE :

- 15 clubs représentés sur les 18 (Seuls 7 présidents sont présents). Le quorum est atteint, mais JPP est quelque peu « agacé » par certains comportements. En clair, on ne voit jamais certains présidents de clubs, qui ne s'excusent même pas... »Trop c'est trop ». Il envisage certaines sanctions, pouvant aller jusqu'à la non homologation des tournois de ces clubs.
- Erosion continue des effectifs. Moins 2,9% d'une année sur l'autre. A ce sujet, le Président POTELETTE déplore que seuls 5 clubs se soient manifestés (Le bureau de Villers-Cotterêts, au vu des résultats des campagnes précédentes, avait décidé de ne pas s'y inscrire) pour participer à la campagne de rentrée « Ambassadeurs » lancée par la Fédération.
- Au chapitre des compétitions : Sur ce sujet aussi, l'érosion est manifeste. Les explications sont toujours les mêmes, outre la baisse des effectifs et du vieillissement de celui-ci. La principale étant l'éloignement de Reims pour la tenue des compétitions. Cette baisse est aussi constatée pour le « Challenge de Champagne » (La Coupe Alexandre DUMAS en fait partie) qui accuse un recul de 5% du nombre de participants. Ainsi, afin de tenter de résoudre la problématique des compétitions, le Comité de Champagne a-t-il été artificiellement divisé en « districts », un rassemblement géographique de clubs afin de tenir les premières éliminatoires dans des lieux plus proches d'eux. Par exemple, Villers-Cotterêts a été « couplé », sans concertation d'ailleurs, avec Château-Thierry. (A ce propos, ai déjà signalé que la tenue de compétitions de cet ordre chez nous n'était pas possible, eu égard aux locaux que nous utilisons). Un problème demeure, l'utilisation de « Magic Contest » pour lequel les clubs ne sont pas formés.
- Quelques questions diverses, dont le énième cambriolage de la Maison du Bridge, pour des larcins insignifiants (Saccage de la tirelire du distributeur de boissons) mais qui génère des frais importants de remise en état des fenêtres. Le bâtiment est bien sur alarme, mais le temps de réaction est trop important. Affaire à revoir.

Intervention de Monsieur Patrick BOGACKI, ancien Président du Comité de Champagne, membre du Comité directeur de la Fédération Française de Bridge, et au jour de l'AG du Comité, seul candidat (Ce qu'il déplore) à la succession de M. GRENTHE à la Présidence de la FFB.

Sans nous présenter son programme in-extenso (Il lui aurait dit-il, fallu beaucoup plus de temps), il a évoqué plusieurs points, parmi lesquels :

- La constitution d'une équipe qualifiée de « solide », qui comprend quelques membres du gouvernement.
- La reconnaissance du Bridge en tant que sport. L'affaire, qui était bien engagée, est retardée par la démission de la ministre Laura FLESSEL. Il faut maintenant renouer avec un nouveau cabinet, qui n'était pas encore opérationnel le 15 septembre. A noter que l'éventuelle reconnaissance du bridge comme sport entraînerait une succession de modifications dans les statuts de la Fédération. Entre autres : Parité hommes-femmes dans les instances fédérales et dans celles des Comités, ainsi que la désignation d'un médecin référent (J'ai proposé un gérontologue...).
- De nombreuses « réformes » sont envisagées, notamment au niveau sportif international.
- Enfin, Patrick BOGACKI fait état de 3 niveaux de pratique sur lesquels il compte capitaliser : Un niveau « Compétition » bien entendu, mais aussi un niveau « Bridge Plaisir » et un dernier « Bridge Loisirs ».

Pour ce qui concerne Villers-Cotterêts :

Notre activité s'est maintenue au niveau de celle que nous avons connue l'année dernière.

Les séances du mardi restent bien fréquentées. A ce propos, nous remercions ici la municipalité de Villers-Cotterêts qui nous permet d'utiliser la salle de la « Maison du Parc », laquelle convient tout à fait à notre besoin.

Pour le vendredi, rappelons que tout joueur démuné de partenaire est le bienvenu. Une inscription préalable sur le site géré par Eric BETTENS est souhaitée et permet ainsi de trouver un partenaire.

En plus de ces dispositions, le bureau va réfléchir à l'instauration d'un « tour de garde », avec toutes les difficultés que cela représente. En effet, seuls les résidents de Villers-Cotterêts (Et il y en a finalement assez peu) et de ses alentours devraient en tout logique pouvoir assurer ces « gardes ». C'est plus ou moins ce qu'il se passe actuellement, et ce n'est pas vraiment satisfaisant.

D'un autre côté, il nous paraît tout aussi difficile de faire venir quelqu'un de loin pour ne pas jouer au final...

Le site du Club est sous-utilisé, veuillez le consulter régulièrement, et outre des nouvelles, des photos, des résultats et des conseils qui y sont proposés, il est possible à tout joueur démuné de partenaire pour le vendredi de se signaler.

Pour les participations aux compétitions du Comité de Champagne, nous n'avons engagé en 2017-2018 aucune équipe en « Interclubs », en quelque division que ce soit, pour des raisons tout à fait honorables, notamment des dates incompatibles avec les divers agendas, (même si cela peine fort notre Président, qui aurait souhaité l'inscription de 4 équipes pour notre club). Veuillez bien prendre connaissance des dates de ces « Interclubs » et nous faire savoir vos intentions et vos disponibilités. Nous rappelons que les frais d'inscription à cette compétition sont pris en charge par le club.

Nous avons reçu les petits agendas regroupant les activités et les compétitions du Comité. Consultez les et si des candidats compétiteurs se révèlent, faire bien attention aux dates limites d'inscription.

En ce qui concerne la santé financière de notre club, notre trésorier Gérard GEANTY vous détaillera le résultat de l'exercice tout de suite après le rapport d'activité.

Le bureau du club a décidé de maintenir la cotisation et licence à 45€.
La cotisation « membre extérieur » reste à 20€ et les droits de table à 2€50.

Cette année encore, le club a fermé en août, en raison de l'absence de nombreux bridgeurs à cette époque. A ce propos, je voudrais signaler l'initiative de François MOQUET, pour continuer « en privé » l'activité pendant le mois d'août. Nous l'en remercions, ainsi que les personnes qui se sont greffées à cette décision.

Pour l'année prochaine, afin de faciliter les tenues de ces séances chez les uns et chez les autres, le bureau se propose de constituer un « Kit » qui comprendrait :

- Trois jeux de boîtes à enchères,
- Une série d'étuis de cartes.

Comme tous les ans, un stand « Bridge » a été tenu lors du dernier Forum des associations proposé par la mairie de Villers-Cotterêts, le 9 septembre dernier. Merci à Monique, Bernard et Jean-François.

Veuillez bien prendre en compte la date de tenue de la « Coupe Alexandre Dumas », le 3 mars 2019. Espérons que l'affluence sera au rendez-vous.

Les membres du bureau, Monique Landru-Servotte, Eric Bettens, Bernard Frenoy, Gérard Geanty, Jean-François Samier et moi-même, sollicitent votre approbation sur leur reconduction pour l'année 2016-2017. Votes. Contre : 0 Abstentions : 0

Vote de l'assemblée sur le rapport moral. Contre : 0 Abstentions : 1

Le rapport moral du Président est adopté, de même que le rapport financier approuvé par le vérificateur aux comptes. Voir en annexes.

Je vous remercie et je passe la parole à Gérard GEANTY, ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour le rapport financier.